

LIEU DE
 formation



Site de Nérac

817 Route de Francescas-
 47 600 Nérac
 Tél. 05 53 97 40 10
 E-mail :
 cfppa.nerac@educagri.fr



LES
objectifs

Acquérir les connaissances permettant de définir les opérations à réaliser sur les arbres d'ornement ou en forêt, de participer à la préparation des chantiers de taille et de soins aux arbres et d'exécuter, dans les règles de l'art et en toute sécurité, les opérations de taille et d'entretien

LES CONDITIONS
d'admission

Avoir 18 ans minimum / Satisfaire au test probatoire

DIPLÔME
préparé

- Certificat de Spécialisation – niveau 4
- Atteste d'une qualification professionnelle spécialisée.
- Il forme de futurs salariés ou entrepreneurs spécialisés dans la connaissance des arbres et des interventions à réaliser

PRÉREQUIS

Titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou de niveau 5 (Bac Pro, BP, BTSA du secteur des aménagements paysagers ou de la forêt)

LE PUBLIC CIBLÉ
et conditions de prise en charge

Salariés : dans le cadre d'un compte personnel de formation (CPF) ou d'un contrat de professionnalisation.

Demandeurs d'emploi : la formation peut être prise en charge par le Conseil régional de Nouvelle Aquitaine (prescription PRF).

Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE)

Les stagiaires peuvent bénéficier d'une rémunération dans le cadre de la réglementation en vigueur.

MÉTHODES
pédagogiques

Périodes de stage en entreprise, chantiers pédagogiques, mises en situations pratiques, suivi individuel.

ACCOMPAGNEMENT

- Entretien individuel initial
- Attribution d'un référent pédagogique individuel
- Valorisation du vécu en entreprise



EMPLOIS VISÉS



- ✓ Élagueur : identification, état et contrainte des arbres à abattre
- ✓ Responsable : choix technique, qualité du travail



un service
d'information et
d'accompagnement
vous aide à définir
votre parcours

contactez-nous
05 53 97 40 10

ORGANISATION de la formation

Lieu : CFPPA47 - Site de Nérac

Dates : de septembre à juin

Durée : 560h en centre, 35h/semaine

Alternance : 12 semaines en entreprise et 16 semaines en centre.

Adaptation de parcours : possibilité d'individualisation des parcours selon niveau initial ou situation (VAA...)

LA formation

3 capacités à atteindre :

C1 : Définir une stratégie d'intervention

C2 : Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail

C3 : Réaliser des interventions techniques sur les arbres

LES MODES de validation

Le CS AE est un diplôme organisé et délivré en unités capitalisables (UC).

Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables pendant une durée de 5 ans.

Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification.

SUITE de parcours

Pour acquérir des compétences supplémentaires : Certificat de Spécialisation Gestion des Arbres d'Ornement

COÛT de la formation

Les coûts pédagogiques sont variables en fonction de votre situation.

Nous contacter pour l'établissement d'un devis.

AUTRES informations

Personne à contacter : Jocelyne DEBERT

Nombre de places ouvertes : de 6 à 8

ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Un référent handicap permet l'accompagnement des personnes.

PLUS D'INFOS

WWW.AGROCAMPUS47.FR